



H A R L A Y  
A V O C A T S

## Communiqué de presse janvier 2017

**HARLAY AVOCATS (MARIE-LAURE DE CORDOVEZ, OLIVIER COGNARD) INTERVIENT COMME CONSEIL DES CEDANTS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIETE QOSMOS PAR LA SOCIETE ENEA**

---

**Qosmos**, fournisseur français de solutions logicielles de type DPI (deep packet inspection) qui permettent l'analyse du trafic Internet, rejoint l'éditeur suédois **ENEA**, positionné dans les logiciels réseaux, pour un montant de 52,7 millions d'euros.

Cette acquisition, conclue en octobre 2016, a été finalisée en décembre 2016 après avoir reçu l'aval des autorités françaises.

Créé en 2000, Qosmos, dont le siège est à Paris et qui emploie environ 90 personnes, est devenu le leader mondial des technologies de classification du trafic internet et d'intelligence réseau

Basé en Suède et coté au Nasdaq Stockholm, Enea est un groupe mondial sur le marché des composants d'infrastructures réseaux de demain.

Grâce à des synergies en matière de R&D, de produits et d'activités, la nouvelle entité sera idéalement positionnée pour fournir au marché des produits et services performants afin d'accompagner cette transition majeure dans l'industrie réseaux et télécom.

Le capital de Qosmos a été acquis auprès de ses actionnaires parmi lesquels figurent notamment Alven Capital, Draper Esprit, GfK Group, Bpifrance et ses salariés/dirigeants de Qosmos.

**Marie-Laure de Cordovez** (associée corporate), **Olivier Cognard** (associé corporate) et **Thibault Chareton** (counsel) ont conseillé les associés de Qosmos dans le cadre de cette transaction. Régis Bernard (associé fiscal) et Sophie Binder (associée social) sont également intervenus.

Le cabinet Squire Patton Boggs (Tony Reed, associé, Aymeric Malphettes, Of Counsel, Maeva Domini, collaboratrice) conseillait Enea.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez :  
([mlcordovez@harlaylaw.com](mailto:mlcordovez@harlaylaw.com))

---

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS:** Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions..

**HARLAY AVOCATS**  
Paris - Shanghai